



Inscription individuelle à la journée d'étude

« Parler de la mer et de son histoire »

La place de l'histoire maritime en France au XXI^e siècle »

organisée le vendredi 16 novembre 2018 par la Société française d'Histoire maritime (SFHM) en partenariat avec les Archives nationales et l'Académie de marine sur le centre de Pierrefitte-sur-Seine des Archives nationales.

Fiche d'inscription individuelle à envoyer :

- par courrier électronique amichelgou75@numericable.fr
- par courrier postal : Michel Goury - 3 impasse des Alliés - 13009 MARSEILLE

Prénom :	
Nom :	
Fonction, profession ou titre (éventuellement)	
Établissement ou organisme (éventuellement) :	
Adresse 1 :	
Adresse 2 :	
Code Postal :	
Lieu :	
Pays :	
Numéro de téléphone :	
Adresse électronique :	

o Accès :

- o adresse : 59 rue Guynemer, 93380 Pierrefitte-sur-Seine
- o téléphone : +33 (0)1 75 47 20 02
- o transport en commun : Métropolitain, station Saint-Denis Université (terminus de la ligne 13)
NOTA : *zone de parking difficile, il est conseillé de privilégier les transports en commun*

o Horaire :

- o .accueil à partir de 08 h 45
- o début des travaux : 09 h 00
- o pause méridienne : 12 h 45 à 13 h 45
- o fin des travaux à 17 h 00.

o Restauration de midi

Il n'y a pas de possibilité de manger dans un restaurant à proximité du Centre.

Toutefois une cafétéria (Class'crouste) se trouve juste à côté de l'auditorium, à l'intérieur du centre, avec des sandwiches, des pâtisseries et diverses boissons. Pour des raisons d'approvisionnement, nous voudrions savoir à l'avance si vous comptez y déjeuner.

- o Non Oui Entourez votre réponse

o Activité au choix avec les Archives nationales entre 13 h 45 et 14 h 45 (cocher la case de choix)

- o visite guidée des Archives nationales **Non** **Oui**
- o examen commenté de documents concernant l'histoire maritime **Non** **Oui**

○ **Autorisation de captation audiovisuelle et sonore & cession des droits**

J'ai pris connaissance du texte concernant l'autorisation de captation audiovisuelle et sonore & cession des droits (figurant en annexe) et j'autorise la SFHM et les Archives nationales à agir dans ces conditions.

○ Non Oui Entourez votre réponse